



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## politique familiale

Question écrite n° 45701

### Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de Mme la ministre de la famille et de l'enfance sur les résultats d'une étude réalisée par l'OCDE dans dix-neuf des plus grands pays industrialisés, laquelle semble démontrer que la France n'arrive qu'en dixième position en matière de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale des jeunes mères de famille. Il le prie de bien vouloir préciser les mesures que le Gouvernement compte proposer visant à améliorer les performances de notre pays dans ce domaine.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre de la famille et de l'enfance sur les mesures engagées par le Gouvernement en matière de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, sujet qui a été un temps fort de la Conférence de la famille 2003. Favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est une thématique tout à fait essentielle, pour les mères surtout, puisque 80 % des femmes âgées de vingt-cinq à cinquante-cinq ans exercent aujourd'hui une activité professionnelle, mais également pour les pères, pour lesquels cette préoccupation est et sera de plus en plus forte. C'est une condition indispensable pour pouvoir assurer à notre démographie une dynamique nouvelle et par la même pour soutenir la croissance de notre économie sur le long terme. La ministre de la famille et de l'enfance a rappelé les enjeux de cette politique et les mesures prises pour la mettre en oeuvre lors d'une communication en conseil des ministres le 5 mai dernier. La création de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) au 1er janvier 2004, l'implication des entreprises en matière d'accueil de la petite enfance, la définition d'un véritable statut pour les assistants maternels et les assistants familiaux pour inciter à une augmentation de l'offre individuelle de garde, en sont les principaux axes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45701

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** famille et enfance

**Ministère attributaire :** famille et enfance

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 août 2004, page 6181

**Réponse publiée le :** 21 septembre 2004, page 7340